

Les taux d'intérêt continuent à grimper; le taux de saisies et de faillites a presque doublé depuis un an. Le gouvernement actuel s'est prononcé contre le budget ou contre le réalisme économique l'an dernier. Il savait ce à quoi il s'opposait en décembre. Il devrait savoir en avril quelle politique économique il préconise. A notre avis, il lui incombe de présenter un budget complet le plus tôt possible.

**Des voix:** Bravo!

**M. Clark:** Aujourd'hui, le vice-premier ministre et ministre des Finances, dans la déclaration la plus catégorique qu'il ait faite depuis qu'on lui a confié le portefeuille des Finances, et probablement la plus catégorique qu'il fera jamais, dans l'exercice de ses fonctions, a dit qu'il ne présenterait pas de budget avant mai. Il ne se rend apparemment pas compte que les Canadiens dont les décisions sont subordonnées à la planification du gouvernement fédéral et à la compréhension de sa politique économique ne peuvent faire aucun projet tant qu'ils ne connaîtront pas les plans et l'orientation économique du gouvernement fédéral. Ni le secteur privé, ni les provinces, ni les particuliers ni les investisseurs ne peuvent faire des projets.

Le ministre ne peut blâmer les événements. Il ne peut pas dire que le gouvernement n'était pas prêt. Puisque le parti actuellement au pouvoir savait en décembre ce qu'il ne fallait pas faire, il doit sûrement savoir maintenant ce qu'il faut faire. Son retard délibéré constitue un fardeau intolérable pour tous les Canadiens qui ont besoin de certitudes pour réaliser des projets propres à favoriser la croissance de notre pays.

**Des voix:** Bravo!

**M. Clark:** Pour la gouverne du ministre, je dirai que chaque jour de retard ajoute à l'incertitude. Cette incertitude n'est pas une abstraction, puisque dans la conjoncture économique actuelle, elle risque d'aboutir à encore plus de faillites et de saisies. Le ministre se félicitait du petit nombre de saisies chez nous. Compte tenu de ses politiques et de ses retards, ce nombre ne manquera pas d'augmenter. Son inaction est inexcusable. Plus il tarde, plus le chômage augmente et plus la croissance se ralentit. Il est possible que tout le monde ne soit pas d'accord au sein du cabinet.

Apparemment, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M<sup>lle</sup> Bégin) favoriserait l'expansion des dépenses publiques, alors que le président du Conseil du Trésor (M. Johnston) voudrait donner à la politique économique une orientation toute différente. Mais c'est au gouvernement qu'il incombe de résoudre ces différends et de ne pas y succomber. Les ministériels savaient ce qu'ils faisaient en décembre dernier en votant contre un budget qui allait redresser l'économie du pays et permettre d'affronter les réalités actuelles. Quand ils ont voté contre notre budget, ils devaient savoir quels

*L'Adresse—M. Clark*

principes ils défendaient. Il est maintenant de leur devoir de les faire connaître aux Canadiens dans une déclaration budgétaire et économique et de cesser de tergiverser, de créer du chômage et de faire augmenter le nombre des faillites et des saisies.

**Des voix:** Bravo!

**M. Breau:** Ce débat-là est terminé.

**M. Clark:** Je constate que le député de Gloucester (M. Breau) vient de se manifester.

**Une voix:** Il a encore été oublié.

**M. Clark:** Oublié encore une fois lors du choix des ministres. Je crois même d'ailleurs qu'il détient le record à ce chapitre.

**Une voix:** Ne serait-ce pas plutôt le député d'Ottawa-Ouest (M. Francis)?

**M. Clark:** Excusez-moi, je ne voulais pas manquer d'égard envers le député d'Ottawa-Ouest (M. Francis). Mais le député de Gloucester, qui a de toute évidence si peu d'influence auprès du cabinet qu'il ne peut pas en devenir membre, est intervenu ici pour dire que ce débat était terminé. Je tiens à souligner un point qui doit être bien compris par tous ceux d'entre nous qui respectent l'intégrité de la Chambre des communes. C'est qu'il est tout simplement inadmissible que l'actuel ministre de l'Industrie et du Commerce puisse s'engager consciemment à démissionner si les taux d'intérêts augmentaient, puis, après s'être fait élire, qu'il revienne sur sa parole, qu'il rompe son engagement.

**Des voix:** Bravo!

**M. Clark:** Je dis au député que ce débat est loin d'être terminé, car il s'agit d'une question fondamentale d'honnêteté et d'intégrité dans la conduite des affaires de l'État.

● (1520)

J'étais fier durant la dernière campagne électorale de préconiser une politique honnête qui reflétait la probité d'un gouvernement disposé à s'attaquer directement aux problèmes qui assaillent notre pays et durant la prochaine campagne électorale, je me rendrai volontiers dans la circonscription de Gloucester si . . .

[*Français*]

Si le député peut être de nouveau choisi par son parti.

[*Traduction*]

. . . et souligner à nouveau qu'il est important que le gouvernement fédéral et le parti fédéral fassent preuve de probité et tiennent parole après les élections, contrairement au ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gray) qui a affirmé qu'il démissionnerait après les élections, mais qui, après avoir été élu, n'a pas tenu la promesse qu'il avait faite aux Canadiens.

**Des voix:** Bravo!